

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville – Fonds pour bâtir des collectivités fortes, volet des impacts locaux
 - 4.2 Demande de paiement #1 – Ponceau Ste-Augustine
 - 4.3 Demande de prêt de salle
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 17^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 17 septembre 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville – Fonds pour bâtir des collectivités fortes, volet des impacts locaux
 - 4.2 Demande de paiement #1 – Ponceau Ste-Augustine
 - 4.3 Demande de prêt de salle
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 17^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 17 septembre 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville – Fonds pour bâtir des collectivités fortes, volet des impacts locaux
 - 4.2 Demande de paiement #1 – Ponceau Ste-Augustine
 - 4.3 Demande de prêt de salle
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 17^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 17 septembre 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville – Fonds pour bâtir des collectivités fortes, volet des impacts locaux
 - 4.2 Demande de paiement #1 – Ponceau Ste-Augustine
 - 4.3 Demande de prêt de salle
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 17^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 17 septembre 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

Province de Québec

Municipalité Notre-Dame-de-la-Paix

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

L'avis est par la présente donné par la directrice générale et greffière-trésorière, madame Cathy Viens qu'une séance extraordinaire du conseil se tiendra le mardi 22 septembre 2026 à 18h00 à la salle du conseil située au 267, rue Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Paix.

Ordre du jour de la séance extraordinaire

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Règlement
4. Résolution
 - 4.1 Demande d'appui – Municipalité de Chénéville – Fonds pour bâtir des collectivités fortes, volet des impacts locaux
 - 4.2 Demande de paiement #1 – Ponceau Ste-Augustine
 - 4.3 Demande de prêt de salle
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ à NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX ce 17^e jour de septembre deux mille vingt-six.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Cathy Viens, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil entre 9 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce jeudi 17 septembre 2026.

Cathy Viens

Cathy Viens
Directrice générale et
greffière-trésorière